

Mail envoyé le 30 mars 2025 à 10h27 à la Présidente –gérante de PR'Optim

Madame,

Je vous informe que je ne pourrai pas être présent le 7 avril pour des raisons de santé. Le Vice-président en charge de la conservation de Saint-Martin d'Arenc, ne pourra également pas assister à cette rencontre.

Nous vous ferons parvenir en temps utile un mémoire exposant la position du CIQ concernant l'avenir de Saint-Martin d'Arenc.

À ce sujet, nous espérons vivement que, au-delà des huit personnes que vous avez conviées à un entretien autour du devenir de cet édifice, d'autres intervenants pourront être sollicités à l'avenir. Il nous semble en effet essentiel que des historiens, des architectes du patrimoine, ainsi que des associations de protection du patrimoine telles que *Sites et Monuments*, puissent être entendus. D'autres institutions compétentes pourraient également apporter des solutions intéressantes.

Nous avons cru comprendre qu'il y aurait eu une réunion publique et qu'une consultation serait ouverte, sous forme écrite, qu'elle soit physique ou numérique, dans l'esprit de celle initiée par le CIQ.

Il est important de rappeler que Saint-Martin fait partie intégrante du patrimoine de notre secteur, mais aussi de celui de Marseille. Dernière réalisation de Théophile Dupoux, architecte de plus de huit ouvrages, elle se distingue par son architecture remarquable, surpassant même celle de la basilique du Sacré-Cœur du Prado, située avenue du Prado à Marseille.

Un tel monument mérite une attention à la hauteur de son importance historique et culturelle. C'est pourquoi nous souhaitons vivement que l'avenir de Saint-Martin d'Arenc ne se joue pas à huis clos, avec seulement huit personnes même si elles représentent des associations du secteur.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du CIQ Arenc-Villette